



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DERMATOSE NODULAIRE CONTAGIEUSE POINT DE SITUATION

CROPSAV – 30/04/2026

Rappel sur la Dermatose Nodulaire Contagieuse

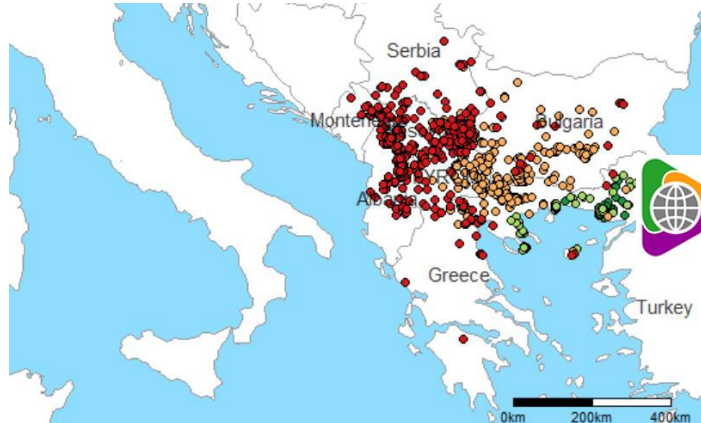
Maladie contagieuse grave des bovins (non dangereuse pour l'homme) pouvant entraîner la mort

Classée ADE : non présente habituellement dans l'UE

- à éradiquer immédiatement
- maladie à plan d'urgence obligatoire dans les pays de l'UE

Mesures de lutte identiques dans tous les États membres

2015-2017 Grèce, Bulgarie et Balkans



2024 Afrique du Nord (Algérie et Tunisie)



Situation épidémiologique en Italie

En 2025 - 1er épisode :

Sardaigne : 21/06/25 : 79 cas en 4 mois

1^{er} cas le : 21/06/25 => Dernier foyer détecté le : 27/10/25

Dépeuplement total : 79 foyers

Vaccination dès le : 23/07/25

7 199 (97,75%) établissements - 246 545 (96,53%) bovins

Statut vaccinal : 27/11/25

Levée de zone de restriction (UE) le **24/02/26**

Lombardie : 1 seul foyer le 25/06/25 en lien épidémiologique avec la Sardaigne - Dépeuplement total

Vaccination : 1 024 (97,62%) établissements - 33 291 (98,01%) bovins

Levée de zone de restriction (UE) le **23/08/25**

Au total : 80 foyers – 3 541 bovins abattus

Mortalité : 4,7 % - Morbidité : 13,7 %



Situation épidémiologique en Italie

4 nouveaux foyers

14/04/26 : 1^{er} cas à Muravera 5 veaux atteints de mères vaccinées dar un élevage de 148 bovins de boucherie

15/04/26 : 2 foyers

à Muravera et à Villa Putzu des établissements de 15 bovins

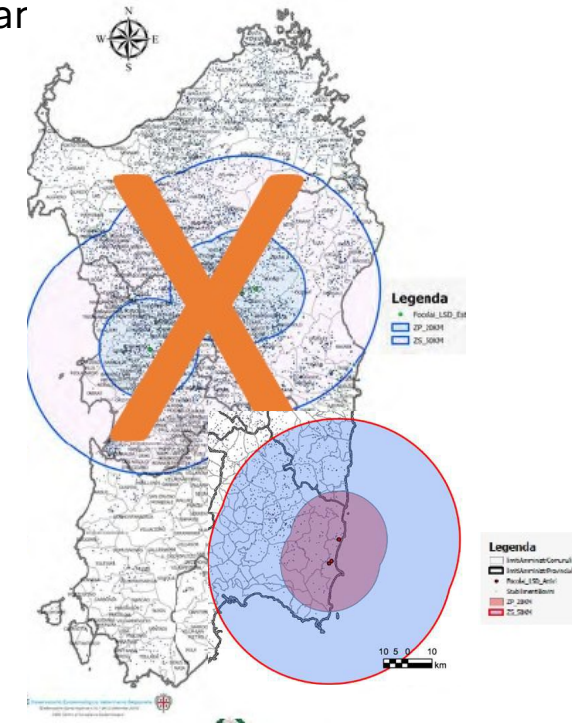
- Au total 7 veaux touchés dont 4 morts (œdème sévère membres postérieurs - écoulement nasal et oculaire – nodules au toucher) - mères infestées de tiques
- A 70 km des élevages atteints
- Dépeuplements
- Enquête et sérologie en cours



29/04/26 : 4^{ieme} foyer

Mesures identiques FR – poursuite vaccination en 2026

Résurgence ? Nouvelle introduction ?



Situation épidémiologique en Espagne

Province de Gérone :

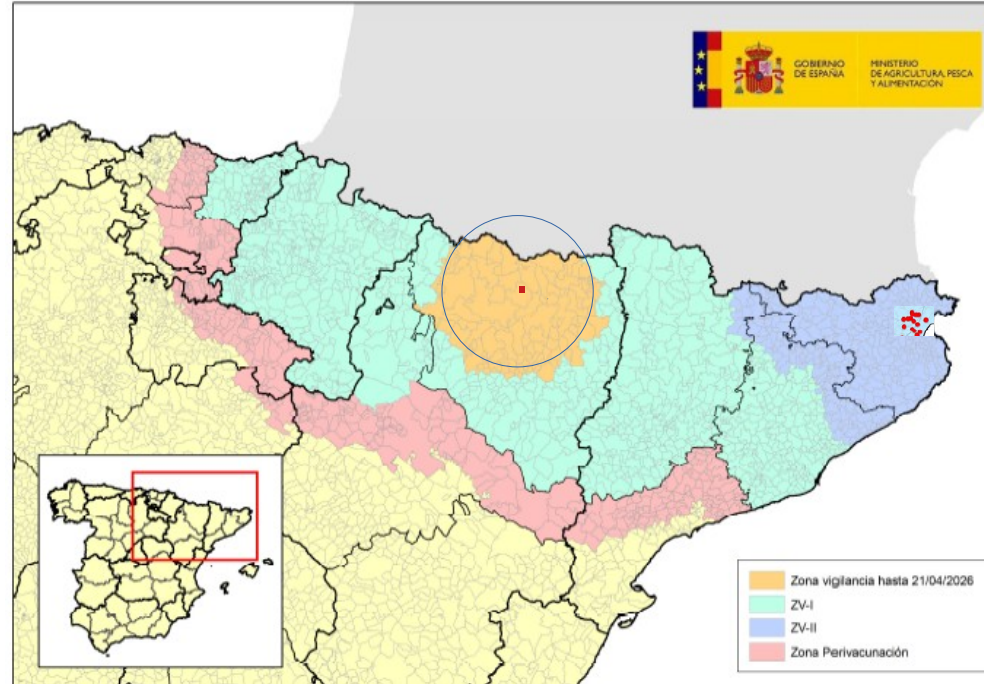
- **1er foyer** détecté le 01/10/2025
élevage de 123 bovins laitiers à 20 km
de la frontière française
- **dernier foyer** le 23/12/25
- **vaccination** débutée le 09/10/25
- **levée zone** de restriction le 26/02/26

Province d'Aragon :

2 foyers détectés le 13/02/26 et le 27/02/26

Au total, 20 foyers ont été détectés depuis
le 01/10/2025

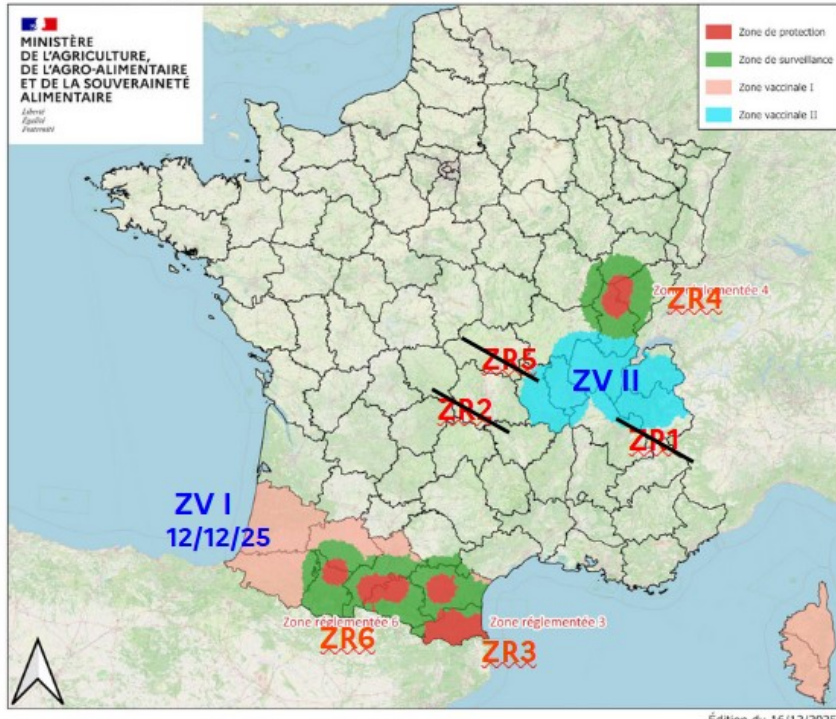
Zones vaccinales de type I et de type II en
place



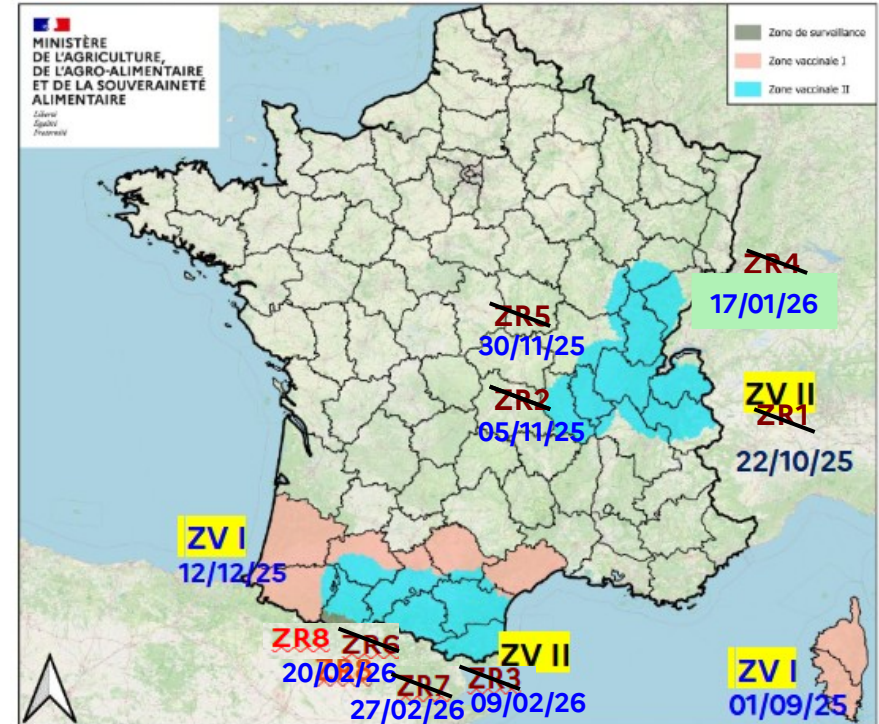
Situation épidémiologique en France

Situation au 19 décembre 2025 / CROPSAV

Zones réglementées et vaccinales suite aux foyers DNC en France



Situation au 21 avril 2026



Situation épidémiologique en France

Situation au 20 mars 2026

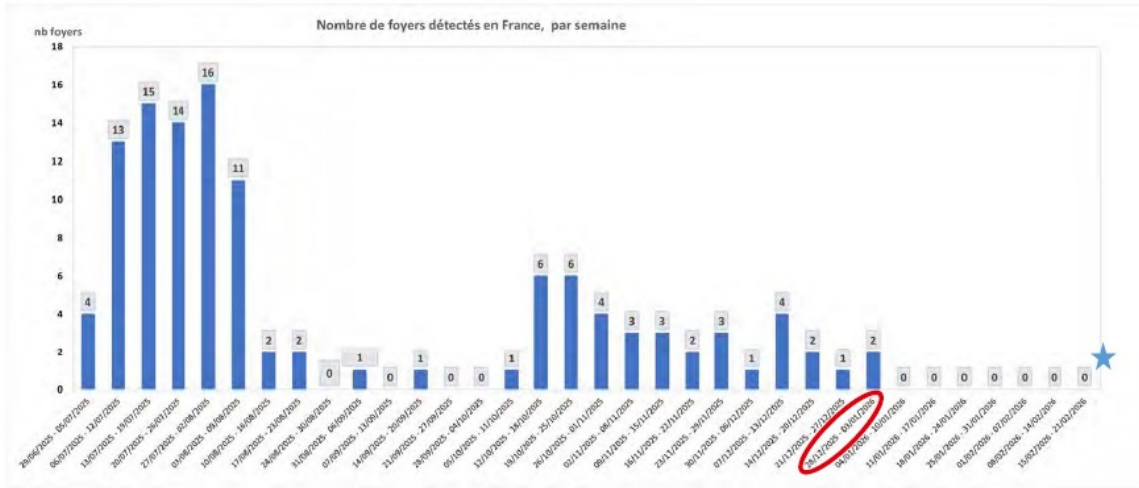
Environ 3200 bovins abattus
Pour 16 millions bovins

117 outbreaks
All cattle culled

Number of outbreaks per week

44 in Haute-Savoie
32 in Savoie
3 in Ain
7 in Jura
1 in Rhône

22 in Pyrénées Orientales
1 in Doubs
3 in Ariège
1 in Hautes-Pyrénées
2 in Haute-Garonne
1 in Aude



Situation épidémiologique en France

Au 27 février 2026 :

- 7 zones réglementées étaient toutes des zones vaccinales de type II



ZVII

vaccinales de type II

- 2 zones vaccinales de type I

ZVI

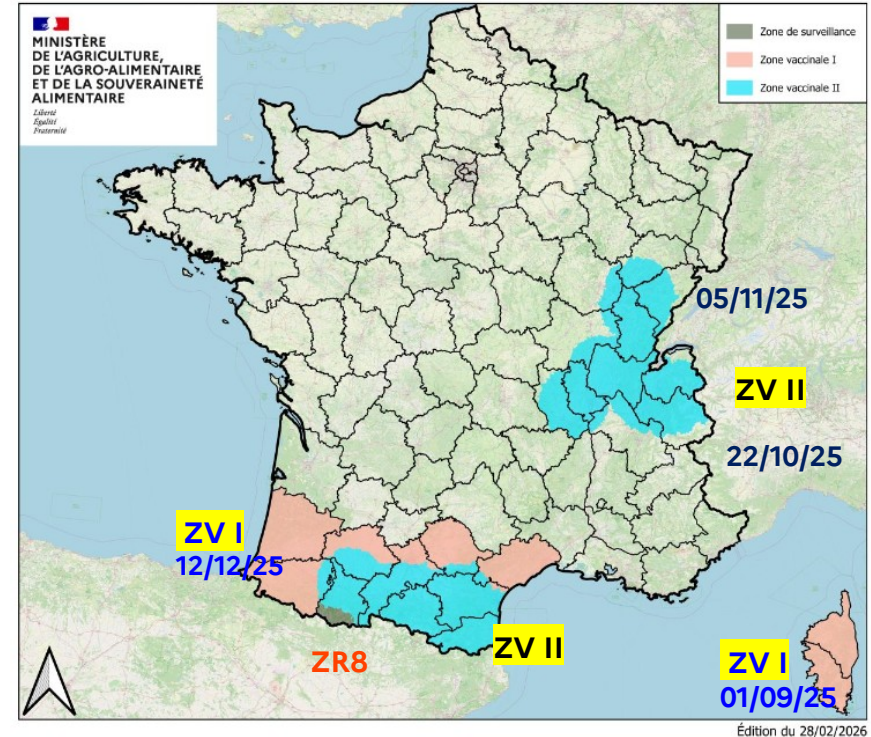
- Corse depuis 01/09/25
- Nouvelle Aquitaine depuis le 12/12/25

ZR8

Suite au foyer espagnol du 28/02/26 zone de surveillance dans le 65 (26 communes)

CNOPSAV du 09/02/26 : 3 propositions pour avis

- Arrêt vaccination
- Re conduite vaccination
- Extension vaccination



Reconduite de la vaccination en 2026

Situation dans le Grand Est

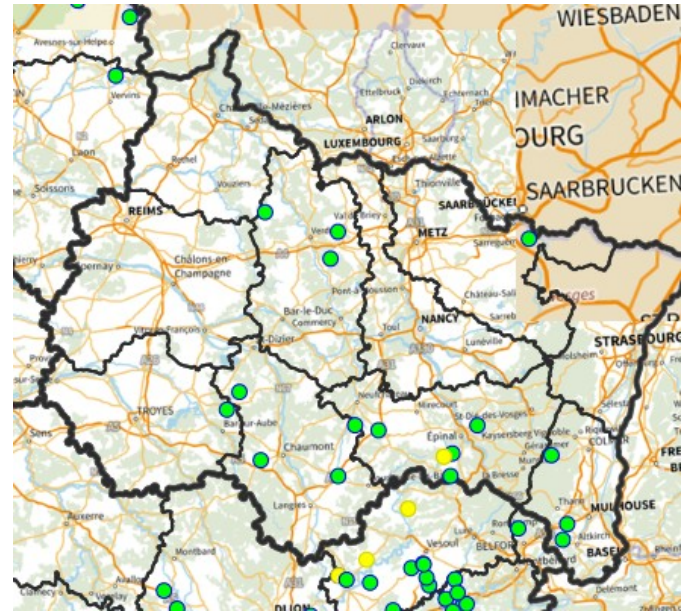
Grand Est indemne à ce jour

Le cas le plus proche
dans le Doubs à > 50 km du Grand Est

Un réseau de surveillance toujours actif

depuis le 25/03/2025 :

- 22 signalements en DDecPP
- 5 non retenus
- 17 mises sous surveillance d'établissements
- 1 établissement en lien épidémiologique avec des foyers
- 2 mis sous surveillance suite à des mouvements à risque



Cartogip 20/04/2026

Principales actions régionales (1/2)

Des travaux collaboratifs :

- Mise en place en octobre du **protocole GDS/GTV/administration de suivi des introductions à risque**, antérieures à la mise en place de zones réglementées (renforcement de la surveillance)
- **Travaux de préparation à la gestion de crise**, le plus souvent autour des préfets (anticipation d'étape du PISU) :
 - Mise à jour de fiches missions
 - Mise en place de protocoles d'accompagnement des éleveurs en cas de foyers
 - Rédaction de plaquettes d'informations
 - Recensement de matériel ou de ressources humaines
 - Protocole d'information entre acteurs régionaux (phases suspicion – phase confirmation)

Une préparation qui doit se poursuivre en 2026

Principales actions régionales (2/2)

Une communication concertée entre acteurs

- Échanges préalables sur les contenus de l'information entre FRGDS-GTV et administrations

Diffusion d'information sous multiples formes pour des publics différents

- Différents formats de réunions

Réunions régionales des acteurs : en juillet et octobre

Nombreuses interventions en départements (lors d'Assemblées régionales, en réunions de secteurs)

Webinaire GDS/GTV/SRAL du 24 octobre vers les éleveurs et vétérinaires : 400 auditeurs

CROPSAV : dédié à la DNC en décembre

- Multiples supports de diffusion d'informations

Par messagerie

Site internet du GTV - Facebook des GDS...

Plaquettes

Surveillance + Biosécurité

Ne pas baisser la garde

Préparation gestion de crise

Poursuivre les efforts



La gestion de la dermatose nodulaire contagieuse bovine fait appel à trois groupes de mesures de lutte : vaccination des bovins, dépeuplement des lots d'animaux infectés et mesures strictes de biosécurité. Aucune de ces mesures de lutte appliquées isolément n'est suffisamment efficace. La détection précoce des animaux malades est donc essentielle.

Pourquoi surveiller quotidiennement TOUS mes bovins ?

En l'absence de mesures de lutte :

- Un animal infecté peut en contaminer 16 autres,
- Le risque de contamination d'un lot d'animaux situé dans un rayon de 4,5 km autour d'un foyer est proche de 100%.

La période d'incubation étant variable selon les animaux, **les signes peuvent apparaître subitement** sur des animaux qui semblaient en apparence bonne santé la veille. Ainsi, chaque jour perdu dans la détection des animaux malades/infectés augmente le risque de contamination des vecteurs et donc de propagation de la maladie.

Tous les bovins, sans oublier les plus éloignés du bâtiment et les animaux non productifs, doivent faire l'objet de cette surveillance.

Surveillance quotidienne



Détection précoce

Quand appeler son vétérinaire ?

Que le cheptel (ou le lot d'animaux) soit vacciné ou pas, tous les signes de la maladie doivent être recherchés quotidiennement : hyperthermie, oreilles basses, animal en retrait, abattu, diminution de l'appétit, diminution de la production laitière, nodules cutanés, jetage nasal ou buccal, œdèmes, boiteries, avortement.



Signes cliniques

J'appelle mon vétérinaire sanitaire

En pratique, optimiser la surveillance hors bâtiment

- Visiter **tous les lots de bovins** quotidiennement
- Regrouper les bovins (prévoir un seau de concentré)
- Isoler et contenir les animaux suspects (prévoir licol et moyens de contention)
- Si possible prendre la température de ces derniers (prévoir un thermomètre)
- En cas de signes cliniques, appeler son vétérinaire sanitaire



Pour connaître l'évolution de la situation et de la réglementation, consultez notre site internet : gdsfrance.org



Questions/Réponses



Arnaud Castagné